



Saintes privilégie les transports en commun et le vélo : City Buss, la navette gratuite remporte un vif succès

jeudi 3 décembre 2009, par [lpe](#)

Le nouveau plan de déplacements urbains mis en œuvre le 1er juillet 2009 à Saintes a notamment pour ambition de **promouvoir les modes de déplacements doux (transports en commun, cyclisme, marche à pied) alternatifs à la voiture.**

Un transport en commun cadencé, des navettes plus nombreuses

La mise en place d'un réseau de transports en commun cadencé (un bus toutes les 30 minutes sur les



lignes 1 et 2, et toutes les heures sur la ligne 3) a déjà entraîné une hausse spectaculaire du nombre de voyageurs : après seulement quatre mois d'exploitation du réseau cadencé, la société Buss a enregistré 15 000 voyages de plus qu'en 2009, sur la même période, soit 10%.

De nouveaux arrêts ont été créés dans le quartier de la Guyarderie (lotissement, centre de loisirs Le Pidou, Maison des aveugles, lycée agricole et futur centre aquatique), de l'hôpital et de la zone de Recouvrance. Sur la ligne 1, un nouveau parcours permet de relier directement les quartiers de Boiffiers et de Bellevue à l'hôpital, et de desservir, depuis le mois de septembre, la zone d'activité de l'Enclouse, en plein essor. Les trois lignes du réseau desservent désormais l'hôpital, contre une seule auparavant

Depuis le 1er juillet, la **navette gratuite City'Buss** permet aux employés des administrations et des commerces du centre-ville de rejoindre leur lieu de travail, en cinq minutes, à partir du **grand parking gratuit créé à l'Espace Mendès-France**. Afin de mieux répondre aux attentes des usagers, les horaires de la navette City'Buss ont été modifiés depuis le 30 novembre, pour réduire le temps d'attente aux sept arrêts desservis par ce bus gratuit.



La navette offre également la possibilité aux Saintais comme aux visiteurs de passage d'accéder au marché Saint-Pierre en moins de cinq minutes à partir du parc relais.

Le cadencement de la navette passe ainsi de 15 à 10 minutes en semaine, et reste inchangé le samedi (tous les quarts d'heure). Le nombre de rotations augmente également, en passant de 20 à 26 par jour. Ces aménagements d'horaire s'accompagnent d'une nouvelle organisation du circuit de la navette, avec la **création d'un arrêt supplémentaire sur l'Avenue de Saintonge, à proximité immédiate du parc relais, qui servira de point de départ du City'Buss saintais**.

La fréquentation de la navette monte peu à peu en charge, avec **près de 800 personnes transportées par mois**. Ce résultat est encourageant pour un nouveau service, qui compte de plus en plus d'utilisateurs réguliers parmi les employés de la mairie et les salariés des commerces du centre-ville.

Création de 45 sites dédiés au stationnement des deux-roues

Enfin, pour faciliter le stationnement des deux roues et promouvoir les déplacements à vélo, **180 arceaux à vélo seront posés avant la fin de l'année dans 45 sites de Saintes**, à la suite du travail mené entre **l'association Saintes à vélo** et les services techniques de la Ville.

Trois parkings pour les deux-roues (motos) seront également créés Square Bonne, Square André Malraux et Place de la prison.



Jean ROUGER, maire de Saintes, (sur la photo ci-dessus une truelle à la main pour la pose du 1er arceau à vélo) **Pierre JAULIN**, président du Syndicat intercommunal des Transports Urbains, **Benoît DARNEY**, directeur des services techniques, **Pascale NAYRAC**, directrice de la société Buss et **Bernard THIEBAUD**, président de l'association Saintes à vélo ont présenté officiellement le 9 novembre dernier ces aménagements.

D'autres modifications ont également été apportées au plan de déplacements de la ville : piétonisation de la rue Saint-Pierre, extension de la zone 30 au sein de l'îlot Arc de Triomphe, stationnement place

Bassompierre, stationnement Cours Charles De Gaulle, stationnement hors zone payantes...

Une nécessaire prise de conscience qui touche aussi d'autres villes dans la région

Les villes devront mieux intégrer les attentes des usagers dans leur stratégie de circulation, de stationnement, de transports en général ; les enjeux environnementaux sont aussi incontournables. Poitiers entame actuellement une concertation préalable sur son projet "Poitiers Coeur d'agglomération", Niort est également concernée par ce sujet qui suscite bien des réactions...

Crédits photos : Ville de Saintes